



Compte Rendu du conseil d'établissement n°3 **Lundi 21 septembre 2026**

Sont présents en début de séance :

- M. BAQUIE Francis, Proviseur, membre de droit
- M. LE ROUX Yannick, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle, membre de droit
- M. BARAUD Vincent, Directeur du premier degré, membre de droit
- Mme RUSSET Lavinia, Responsable administrative et Financière, membre de droit
- Mme FIAKAIFONU Angeliqua, Conseillère Principale d'Education, membre de droit
- Mme LEGENDRE Amélie, Mme BUARD Laure, Représentantes des enseignants du 1^{er} degré, membres élues
- M. OULIER Renaud, M. RAGOT Loic, Représentants des enseignants du 2nd degré, membres élus
- Mme KOMBE Etienne, Représentante des personnels non enseignants, membre élue

Personnalité qualifiée :

- Mme COULON, trésorière et représentante du CDG

Sont excusés :

- Mme FACARELLO Léa, représentante des parents d'élèves, membre élue
- M. LETLET August, représentant des parents d'élèves, membre élu
- Mme FIAKAIFONU Losa, représentante des élèves, membre élue

Quorum atteint - 10 membres votants et 1 invitée

Ouverture de la séance et désignation du secrétaire :

- Séance ouverte à 17h30
- Secrétaire de séance : Mme RUSSET Lavinia, Responsable Administrative et Financière

M. le Président ouvre la séance et remercie les membres présents, particulièrement les membres élus, les personnels, les parents d'élèves pour leur engagement dans cette instance du Lycée.

Ordre du jour pour approbation

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 16 juin 2026 ;
3. Présentation du compte financier 2025 ;
4. Information sur le renouvellement de l'équipe pédagogique au 1^{er} août ;
5. Approbation du protocole d'évaluation pour les classes de 3^{ème} ;
6. Information sur les travaux menés dans les diverses instances de l'établissement ;
7. Information sur l'organisation de la session d'examens 2026 ;
8. Information sur la structure prévisionnelle à la rentrée 2027 ;
9. Information sur les postes d'enseignants à pourvoir à la rentrée 2027 ;
10. Questions diverses.

1 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (vote : 10 pour).

2 – Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 16 juin 2026

Seule la modification de la carte des emplois était à l'ordre du jour de ce conseil d'établissement extraordinaire.



Il s'agissait de se prononcer sur la suppression du poste de CPE détaché au 1^{er} août 2027. Mesure qui avait été acceptée. Le procès-verbal du conseil du 16 juin est approuvé à l'unanimité (10 pour)

3 –Présentation du compte financier 2025

Comme il est d'usage lors du conseil d'établissement de septembre, le compte financier de l'exercice 2025 est présenté par un membre de l'organisme gestionnaire. Cette année, la présentation est assurée par la trésorière du comité de gestion.

Le Président du conseil rappelle la distinction entre budget et compte financier. Il précise également que le compte financier a été validé par l'AEFE.

Une présentation simple et succincte du compte financier est proposée sous forme de tableau permettant, dans un premier temps de comparer les produits et les charges.

Produits	Charges
- Droits de scolarité : 90.1%	- Charges salariales : 73.9%
- Produits divers : 9.9%	- Charges de fonctionnement : 10.3 %
	- Autres charges : 15.7%

La trésorière du comité de gestion présente le résultat de l'exercice 2025, qui fait apparaître un excédent de 459 621 vt.

Un représentant des enseignants s'interroge sur le fait que le résultat du compte financier soit, depuis plusieurs années, relativement proche de zéro, se situant autour de 400000vt, et souhaite en comprendre les raisons. Il souhaite savoir comment cette stabilité s'explique et si des éléments permettent de justifier ce résultat.

La trésorière précise que les résultats varient d'un exercice à l'autre. Elle explique que les excédents dégagés au cours des exercices sont affectés aux réserves de l'établissement et que des ajustements peuvent être réalisés sur les provisions en fonction du résultat. Dans le cadre du projet d'extension, une partie des excédents est affecté à des provisions destinées à financer les investissements.

Arrivée de Mme BELLIER Emilie, Représentante des parents d'élèves, membre élue à 17h36

La trésorière présente les investissements réalisés en 2025 :

- **Matériel de classes et informatiques : 10 996 348vt**
- Matériels de classe SPC (matériel EXAO) : 2 761 767 vt
- Matériels EPS (1 Sono portable + 2 filets volley Ball + 1 table Ping Pong) : 110 865 vt
- Matériels informatiques (38 disques durs, 13 écrans, 12 vidéos projecteurs, 1 serveur, 1 photocopieur, 13 tablettes : 8 123 716vt
- **Matériel divers et mobilier : 2 562 582 vt**
- Mobiliers : (50 chaises AG/ 2 armoires / 7 tables pause méridienne) : 920 205 vt
- Autres (5 ombrières / 2 climatiseurs / 1 visseuse / 1 karcher / 1 taille haie) : 1 642 377 vt
- **Rénovation et aménagement : 9 080 348 vt**
- Halle des sports (Eclairage, 4 aérateurs d'air, remplacement des tôles translucides + peinture) : 3 461 344 vt
- Nettoyage et remplacement vis toiture bâtiments établissement : 3 767 490 vt
- Réparations dégâts séismes (mur S5/S6) : 535 608 vt
- Aménagements divers (salle 1 – moquette acoustique / dalle mousse maternelle / changement 29 robinets) : 1 315 906 vt
- Total Investissements en 2025 : 22 639 278 vt**

4 – Information sur le renouvellement de l'équipe pédagogique au 1er août :

Le Président tient à faire un point sur le renouvellement de l'équipe pédagogique au 1^{er} août 2026.



Il y a eu un « roulement » assez conséquent :

Sont arrivés au 1^{er} août :

- Mme BOUKRA, professeure des écoles, en Grande section et en remplacement de Mme GUTTON ;
- Mme GAUDIN, professeure détachée en lettres 2nd degré en remplacement de Mme CROS ;
- M. IANNUCCI, professeur détaché en Histoire-Géographie, en remplacement de Mme LAFFIN ;
- M. IMBERT, professeur détaché en EPS, sur la transformation d'un poste détaché en anglais vers l'EPS ;
- Mme LAGARDE, professeure en contrat local en lettres, en remplacement de M. ANGLADE ;
- Mme NICOLLE, professeure en contrat local en anglais, en remplacement de Mme GARDAIS ;
- Mme NIMOHO, professeure en contrat local en anglais maternelle (remplacement jusqu'en décembre), sur le poste de Mme WILLEMET qui a changé de fonction ;

Ont changé de poste :

- Mme MAUCOTEL Emma, professeure d'EPS vers un poste de professeure des écoles en contrat local ;
- Mme WILLEMET Typhaine, professeur en anglais maternelle vers un poste de coordinatrice et enseignante pôle FLSCO

Postes non remplacés :

- 1 poste en mathématiques (19h), occupé par M. CHATEL, heures distribuées aux enseignants de mathématiques ;
- 1 poste d'enseignant spécialisé 1^{er} degré, occupé par Mme HAMELIN, poste gelé.

Complément de service en FLSCO : Mme PERATINOS, Mme JOB, Mme VERGNAUD, professeurs dans le second degré réalisent désormais des heures en FLSCO en complément de leur service.

Arrivée de M. VISSER Nolan, Représentant des élèves, à 17h43

5 – Approbation du protocole d'évaluation pour les classes de 3ème

Le Président souhaite soumettre à l'approbation du conseil, le protocole d'évaluation pour les élèves de 3ème.

Ce protocole a été réfléchi et travaillé en conseil pédagogique grâce aux professeurs coordonnateurs de discipline qui ont été les relais de cette concertation avec l'ensemble des collègues.

Le président explique la nécessité de mener cette réflexion sur l'évaluation en raison de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'obtention du DNB qui s'équilibre désormais entre 40% pour le contrôle continu et 60% pour les épreuves finales. Si le DNB intégrait déjà une part de contrôle continu, avec 50% pour les compétences du socle et 50% pour les épreuves finales, la réflexion porte principalement sur la nature des résultats pris en compte dans le contrôle continu sur l'évaluation des pratiques d'évaluation.

Ce sont en effet uniquement les notes obtenues pendant l'année qui seront prises en compte désormais.

En fin d'année, il sera fait une « moyenne des moyennes » de chaque discipline.

Cette donnée change les perspectives pour les enseignants puisque chaque évaluation et chaque note compte pour l'obtention de ces moyennes et donc du diplôme.

La réflexion a donc tourné autour de quelques priorités :

- Rendre lisible et compréhensible cet acte d'évaluation
- Garantir la représentativité des notes obtenues (s'assurer qu'elles représentent le niveau réel de l'élève)
- Garantir l'équité entre tous les élèves
- Mettre l'évaluation au service des apprentissages et des progrès de l'élève (faire de l'évaluation une base de progression pour chaque élève)

Le Président précise qu'il ne s'agit pas d'uniformiser les pratiques mais de définir des repères communs qui permettent de rendre lisibles et de sécuriser les pratiques d'évaluation, puisque les enseignants deviennent certificateurs dès lors qu'ils évaluent désormais.

Une représentante des parents d'élèves souhaite savoir si ces modalités d'obtention du DNB ne vont pas créer de différences entre établissements et rompre le principe d'équité. Il est répondu que le mode d'obtention précédent était déjà basé sur ce principe d'équilibre entre contrôle continu et épreuves finales. Le protocole est justement élaboré pour rendre lisible les pratiques d'évaluation et assurer l'équité.

Les modalités d'évaluation retenues dans ce protocole sont présentées et commentées. (Document joint)

Vote du protocole : adopté à l'unanimité et sera mis en vigueur en 2027



6 – Information sur les travaux menés dans les diverses instances de l'établissement

Le président tient à présenter les travaux confiés cette année aux différentes instances du lycée :

- Elaboration d'un **Document Unique d'Elaboration des Risques** en commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire.

Les objectifs : « Faire un état des lieux de la sécurité dans l'établissement » pour :

- Protéger les usagers de l'établissement
- Améliorer les conditions de travail et d'accueil
- Sécuriser les lieux et planifier les actions de maintenance

Ce travail est réalisé en 4 étapes :

- Préparer le document : présentation et discussion des modalités de mise en œuvre en commission puis découpage du lycée en unités de travail
- Identifier : repérer les dangers réels sur le terrain par l'ensemble des personnels d'après les observations menées dans leur unité de travail respective
- Evaluer : Classer chaque risque selon sa gravité et sa fréquence d'apparition avant le retour en commission
- Planifier : Créer un plan d'actions concrètes pour éliminer ou réduire les risques.

Le président précise que l'élaboration de ce document n'est pas obligatoire dans la loi locale, mais qu'il a semblé intéressant à la commission de s'emparer de cette thématique. Ce document est évolutif, la première élaboration servira de base à son enrichissement durant les années suivantes. Il espère pouvoir présenter ce document finalisé au conseil d'établissement de décembre.

- Elaboration d'un **plan d'actions égalité**, par la commission hygiène sécurité et conditions de travail des personnels.

Dans le sillage du plan égalité mise en place par l'AEFE, le lycée s'est lancé dans l'élaboration d'un plan d'actions égalité au sein du lycée français. La réflexion est en cours et la rédaction est quasiment terminée.

Celui-ci sera présenté au mois de décembre prochain.

M. Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, représentant l'Ambassade de France, s'interroge sur la nécessité pour les personnels du lycée de participer à l'élaboration de ce plan d'actions. Le projet de charte présenté reprend les principes communs à de nombreuses organisations et demande pourquoi l'AEFE ne propose pas une trame commune applicable à l'ensemble des établissements du réseau.

Le président répond que le projet du plan d'actions est effectivement assez général et s'inspire largement du plan de l'AEFE. Il estime qu'il est important de mener une réflexion collective afin de développer une véritable culture de l'égalité et de permettre à chacun de s'approprier cette thématique.

Il précise que certains domaines prioritaires identifiés par l'AEFE ne seront pas nécessairement repris dans la charte en cours d'écriture qui essaiera de refléter au mieux les spécificités du lycée.

- Elaboration d'une **charte de l'utilisation de l'IA** en conseil pédagogique.

Le président indique qu'une réflexion sur l'utilisation de l'IA est menée au lycée en conseil pédagogique. L'objectif est d'élaborer une charte partagée par l'ensemble des membres de la communauté éducative. Un sondage sur les usages de l'IA par les enseignants et les élèves a été réalisé. Les résultats seront analysés et alimenteront la réflexion. Il précise qu'il ne s'agit pas d'interdire l'IA, mais de réfléchir collectivement à une utilisation constructive et adaptée. Il indique que des enseignants participeront à une formation sur le sujet l'année prochaine.

7. Information sur l'organisation de la session d'examens 2026

Le président informe de la tenue de la session d'examens selon le calendrier ci-dessous.

L'Académie de Nouvelle-Calédonie étant l'académie référente du lycée, des précisions sont encore attendues concernant la mise en place de missions d'examineurs de Nouméa au lycée français.

- Session d'examens organisée le Vice-Rectorat de Nouvelle Calédonie en Académie référente ;
- Epreuves d'examen dès le lundi 26 octobre avec les épreuves du BFI pendant 1 jours (8 élèves) ;



- 3 et 4 novembre : épreuves écrites du DELF - épreuves orales jusqu'au 20 novembre
- Epreuves spécifiques du BAC : 5 novembre (oral de Physique-Chimie) ; 11 novembre (oral de NSI)
- 18, 19 et 20 novembre : épreuves écrites du BAC ;
- 20 novembre : épreuve de soutenance orale DNB
- 23 et 24 novembre : épreuves écrites anticipées (français et maths) pour les élèves de 1ère ;
- Du 25 au 30 novembre : grand oral pour les élèves de Terminales BAC ;
- Du lundi 30 novembre au jeudi 11 décembre : épreuves orales pour les 1ères ;
- Mercredi 9 décembre : résultats bac 1er tour
- Jeudi 10 et vendredi 11 décembre : épreuves écrites du DNB ;
- Lundi 14 : épreuves du 2eme tour

La trésorière de l'organisme gestionnaire souhaite savoir ce qu'est le DELF et s'interroge sur le nombre d'élèves inscrits à cette épreuve. Le président explique qu'il s'agit du Diplôme d'études en langue française, qui permet d'évaluer et de certifier le niveau de maîtrise du français des élèves. 45 élèves, répartis sur quatre niveaux A1 A2 B1 et B2 passeront ces épreuves cette année.

8. Information sur la structure prévisionnelle à la rentrée 2027

Le président présente les premières prévisions d'effectifs et de structure pour la prochaine rentrée.

Il précise que ces prévisions serviront de base à l'élaboration du budget, qui sera présenté le 8 octobre prochain lors de l'assemblée générale des parents d'élèves.

Il présente ensuite l'évolution des effectifs depuis 2019.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Effectifs réels en fin d'année</i>	599	594	640	661	674	682	689	675	
<i>Prévus au budget</i>	604	609	605	635	670	688	690	680	660

Il précise que le budget 2027 sera calculé sur une base de 660 élèves. La prévision s'est voulue résolument prudente.

La structure prévisionnelle est présentée dans le tableau ci-dessous.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les effectifs			La structure prévisionnelle		
	août-26	2027		août-26	2027
MEF	Nbre élèves	Prévision Nbre élèves	MEF	Nbre classes	Prévision Nbre classes
TPS	10	1	TPS	0,5	
PS	26	21	PS	1	
MS	47	32	MS	2,5	
GS	47	52	GS	2	
Maternelle	130	106	Maternelle	6	5
CP	39	47	CP	2	
CE1	38	37	CE1	1,5	
CE2	52	39	CE2	2,5	
CM1	59	55	CM1	2,5	
CM2	38	58	CM2	1,5	
Elémentaire	226	236	Elémentaire	10	10
1er degré	356	342	1er degré	16	15
6ème	60	40	6ème	3	2
5ème	55	59	5ème	3	3
4ème	47	57	4ème	2	2
3ème	49	46	3ème	2	2
Collège	211	202	Collège	10	9
2nde	42	47	2nde	2	2
1ere	35	42	1ere	2	2
Tale	30	35	Tale	2	2
Lycée	107	124	Lycée	6	6
2nd degré	318	326	2nd degré	16	15
Total effectifs	674	668	Total divisions	32	30

Un représentant des parents souhaite savoir s'il existe un indicateur permettant d'expliquer la baisse des effectifs. Le président précise qu'une baisse relative est observée à la rentrée 2026. Il explique que l'établissement comptait l'année dernière une classe de terminale avec un effectif important. Les départs de ces élèves n'ont pas été compensés par effectifs en première année de maternelle. Une perte d'élèves est également observée en classe de 3^e après la réorientation d'élèves.

9. Information sur les postes d'enseignants à pourvoir à la rentrée 2027

Pour la rentrée de février 2027, 2 postes à pourvoir dans le second degré :

- 1 poste en Histoire-Géographie
- 1 poste en Economie-Gestion. Sciences Economiques et Sociales

Les opérations de recrutement sont en cours avec une tenue de Commission de recrutement prévue le 2 octobre prochain.

10 - Questions diverses

Pas de questions diverses

M. Le Président remercie les membres présents et lève la séance à 18h53

Secrétaire de séance

Lavinia RUSSET

Le Proviseur

Francis BAQUIE